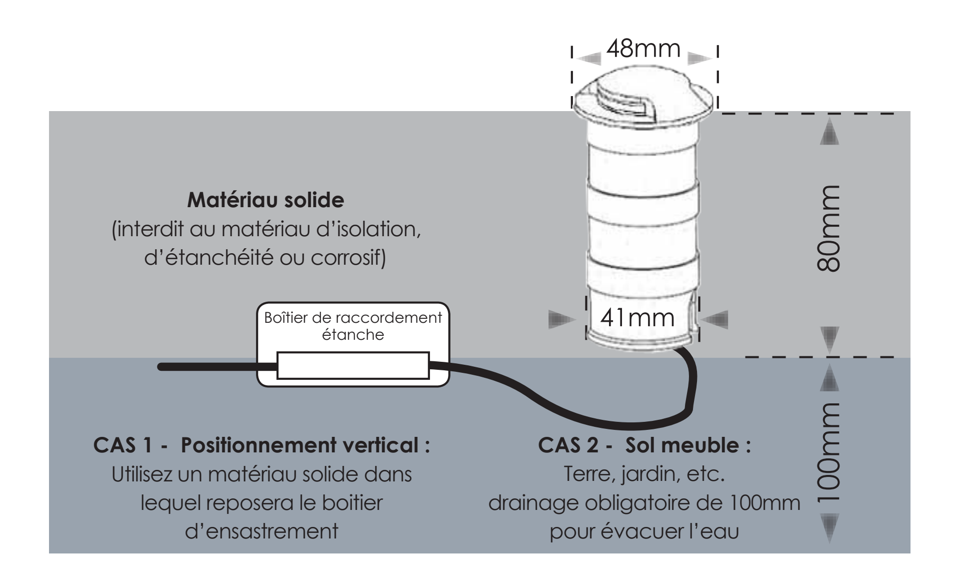
SCHEMA D'INSTALLATION



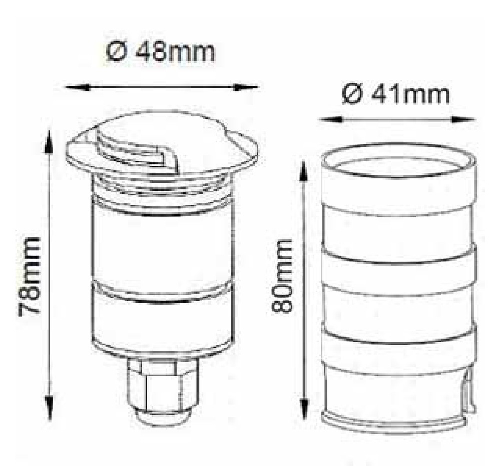
GARANTIE

Cet appareil dispose d'une garantie de 12 mois retour atelier à partir de sa date d'achat.

SPECIFICATIONS

Luminaire de classe III
Tension : 12V DC
Consommation moyenne : 3W
Source : Led 3W - Blanc 3000K/4000K
1 ou 2 directions suivant modèle
Câblage : 0,5m

Indice de protection IP67.
Corps: aluminium anodisé (RAL9007)
Boitier : ABS
Verre trempé
Dimensions (Ø x h) : 48x78mm (corps)
Poids : 0,250 kg



Les caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.







BALISE ENCASTREE DE SOL LED 3W

BSRA1 WHW - 1 direction - Blanc chaud (3000K)
BSRA1 WHD - 1 direction - Blanc du jour (4000K)

BSRA2 WHW - 2 directions - Blanc chaud (3000K)
BSRA2 WHD - 2 directions - Blanc du jour (4000K)

MODE D'EMPLOI Version 1.0

A LIRE AVANT TOUTE UTILISATION

PRECAUTIONS D'INSTALLATION ET D'USAGE / SÉCURITÉ

L'installation doit être réalisée par des personnes qualifiées en respectant les normes et règlementations en vigueur.

Lisez et respectez les instructions listées dans cette notice avant d'installer, de mettre sous tension ou d'utiliser ce produit. Nous déclinons toute responsabilité résultant d'une mise en oeuvre ou d'une installation inappropriée du produit.

Ne regardez pas les leds allumées avec une loupe ou un instrument optique qui concentre les rayons. Ne fixez pas le faisceau.

Assurez-vous que le(s) objet(s) à éclairer ne présente(nt) pas de sensibilité particulière aux rayonnements (lumineux, électrostatiques,...) ou à la chaleur. En cas de doute, n'hésitez pas à vous référez à une personne compétente.

La température de fonctionnement est comprise entre 0° et 40°C.

INSTALLATION (Schéma p4)

Cet encastré de sol peut être installé dans des voies de circulation (uniquement piétonne), dans des murs ou toute autre surface rigide et adaptée à ce type de luminaire.
Le matériau récepteur doit être suffisamment solide pour que le projecteur ne dérive ou ne s'enfonce pas de sa position initiale. Il est impératif que les composants de l'installation répondent aux normes de sécurité et de construction en vigueur. Vous devez vous assurer de leur résistance à la corrosion ou de tout autre phénomène pouvant entraîner leur détérioration dans le temps.

Le boîtier du luminaire ne doit pas être installé dans des matériaux d'isolation, il ne doit pas se trouver en contact avec des matériaux ou des substances chimiques entraînant une corrosion ou même une oxydation par électrolyse. Ne l'immergez pas dans l'eau ou tout autre fluide. Ne l'installez pas dans une zone inondable.

Le luminaire est composé de deux parties : son boitier d'encastrement et son corps.
Le boitier d'encastrement est destiné à être scellé dans un environnement adapté avec des matériaux adaptés. En cas de pose dans le sol et afin d'éviter toute stagnation de liquide, il est impératif de prévoir un drainage d'une hauteur minimum de 100mm.
Il est essentiel que le bord du boîtier d'encastrement soit aligné avec la couche de finition de surface. Attention, si la façade du projecteur comporte des vis, méfiez-vous de prévoir leur alignement en scellant son boitier.
Pendant le scellement du boîtier d'encastrement, nous vous conseillons de le nettoyer et de le couvrir afin de le protéger et garantir ainsi un assemblage parfait avec le corps.
Une fois le boitier scellé (il est important de bien respecter les temps de prise des matériaux de scellement), assurez-vous de sa stabilité avant d'y insérer le corps. Si le boitier n'est pas stabilisé, le corps est susceptibles de sortir de son emplacement et d'être dangereux (notamment, s'il est dans une zone de circulation). Vous pouvez ensuite enfoncer le corps dans son boitier.

La distance minimale à respecter entre le luminaire et le(s) objet(s) éclairé(s) est de 0,5m.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Il est important de respecter la protection électrique sur votre site en installant une sécurité différentielle en amont de votre installation.

Le produit nécessite une alimentation 12V DC séparée. L'utilisation d'une alimentation stabilisée adaptée CREALED est recommandée, celles-ci présentant toutes les caractéristiques et protections nécessaires au bon fonctionnement et en toute sécurité électrique de votre luminaire.
En cas d'utilisation d'une alimentation provenant d'un tiers, il est vivement recommandé de s'adresser à votre revendeur pour vérifier sa compatibilité électrique et sa conformité aux normes et règlementations en vigueur.

Polarité : bleu (-) / marron (+).
Le cablage de plusieurs projecteurs s'effectue en parallèle. En cas de câblage de dérivation, n'utilisez que des câbles de même section ou de section supérieure. Pensez aux chutes de tension suivant votre section de câble en amont, la distance et le nombre de projecteurs branchés sur la même ligne.
Le raccordement électrique doit être effectué sur le site dans le degré de protection et la classe de protection correspondant au câble de raccordement.

Avant de connecter l'alimentation, assurez-vous que le ou les éléments connectés correspondent à la tension présente.

MAINTENANCE

Travaillez toujours hors tension.
N'utilisez pas de nettoyeur haute pression.
N'utiliser que des produits d'entretien appropriés.
Débarrassez le produit de toute souillure ou dépôts éventuels pouvant nuire à son refroidissement (terre, boue, sable, feuilles,...).
Périodiquement, suivant les conditions d'installation et d'utilisation, graissez et vérifiez le serrage des vis et des filetages.

GROS ENTRETIEN / REPARATION

Pour toute intervention sur un élément de l'installation, il est impératif de travailler hors tension.

Afin de préserver les qualités et l'intégrité du produit (notamment son étanchéité) et de son mode de fixation :
- N'ouvrez pas le luminaire si vous n'êtes pas qualifié.
- Remplacez les pièces à changer par des pièces CREALED de référence identique.
- Remplacez les joints d'étanchéité s'ils sont endommagés, secs ou poreux ou après une utilisation de deux ans.
- Remplacez le verre s'il est ébréché, fêlé ou brisé.

Le changement des leds ne peut se faire que par nos soins en nos ateliers.

Toute adaptation ou modification apportée au luminaire se fera sous la responsabilité exclusive de celui qui les effectuera et entrainera une perte de la garantie s'il elle n'a pas été validée par écrit par notre service technique.